



PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES JEUNES Section foot à 11 *Le 6 septembre 2023*

Président : MAIGRET Patrick

Présents : BACON Xavier, DEALET Dominique,

AVENANT DU PV COMMISSION DES JEUNES DU 23 AOUT 2023 :

- **Demande de dérogations des rencontres pour l'année**

La commission des jeunes accorde au club de US NOGENT la dérogation pour les U14 A et B ainsi que les U15 A et B de jouer le dimanche à 12h30

Liste des dérogations aux clubs suivants suite à des occupations de terrains :

ETS ORMOY DUVY U14 : Joueront le samedi à 14h30
SC ST JUST EN CHAUSSEE U14 : joueront le samedi à 17h30
US NOGENT U14 équipe 1 et 2 : joueront le dimanche à 12h30
AS AUNEUIL U15 : joueront le samedi à 14h30
AS NOAILLES CAUVIGNY U15 : joueront le samedi à 14h30
US CHOISY AU BAC U15 équipe 1 : joueront le samedi à 17h15
US CHOISY AU BAC U15 équipe 2 : joueront le dimanche à 10h00
US NOGENT équipe 1 et 2 : joueront le dimanche à 12h30
AS MAREUIL SUR OURCQ U15 : joueront le samedi à 14h30
FC STANDARD MONTATAIRE U16 : joueront le samedi à 18h00
CS CHAUMONT U17 : joueront le samedi à 15h30
US CHOISY AU BAC U17 : joueront le samedi à 17h15
CS CHAUMONT U18 : joueront le samedi à 15h30
US BREUIL LE SEC U18 : joueront le samedi à 16h00

HERMES AC CRITERIUM U15 : joueront le samedi à 16h30

Prochaine réunion sur convocation

Le Président et secrétaire de séance : MAIGRET Patrick